



NOTE PASTORALE -MARIAGE- 7/9

AUTEUR : S. KERRIEN

Droits réservés : Célébrer - SNPLS - Éditions du Cerf

Le témoignage au monde et la vie spirituelle

« Dieu, en effet, qui a appelé les époux "au" mariage, continue de les appeler "dans" le mariage. Ceux qui s'épousent dans le Christ sont capables, dans la foi à la parole de Dieu, de célébrer avec fruit le mystère de l'union du Christ et de l'Église, de le vivre droitement et d'en témoigner publiquement devant tous.»¹

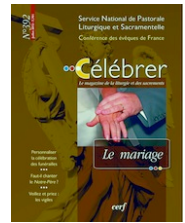
Dans la célébration du mariage, les rites de conclusion risquent souvent de paraître secondaires, tant la focalisation est importante sur la partie sacramentelle. La proximité des deux moments (célébration du mariage et rites de conclusion) et la succession des bénédictions peuvent donner l'impression d'un allongement artificiel de la célébration et paraître doubler avec ce qui précède. Il ne faudrait pas s'en tenir à ces impressions premières et considérer ce dernier moment du mariage avec désinvolture. Il convient de regarder avec attention la structure des rites de conclusion pour mieux en mesurer les enjeux.

Des bénédictions qui ouvrent un avenir

Les mariages sont essentiellement perçus comme des événements de la vie privée auxquels on convie parents et amis à participer. La dimension ecclésiale de la célébration est souvent absente et le sacrement n'est guère envisagé comme don reçu pour témoigner dans le monde de l'amour de Dieu et du Royaume qui vient. Les bénédictions finales ne sont pas nouvelles ; elles reprennent de manière synthétique les thèmes déjà abordés ailleurs dans la célébration et offrent l'opportunité de regarder quel avenir le sacrement ouvre aux nouveaux époux. Les éléments de la bénédiction sont assez révélateurs de la manière dont l'Église envisage le sacrement comme nourriture pour témoigner au monde de l'amour de Dieu.

Ainsi, la première bénédiction finale met en exergue la vie de famille, les amis, l'accueil des malheureux et des pauvres et, au terme de la vie terrestre, la vie éternelle en Dieu. La troisième bénédiction invite les époux à être les témoins de la résurrection du Christ. La quatrième bénédiction ouvre à une vision de la vie ordinaire pleine de l'amour de Dieu et, de ce fait, annonciatrice du Royaume dans le plus quotidien de la vie. La cinquième bénédiction, reprenant les mêmes aspects, ouvre d'avantage au témoignage d'une vie évangélique.

¹ *Rituel romain de la célébration du mariage*, nouvelle édition, Paris, Desclée-Mame, 2005, n°11.



C'est à une vie renouvelée par le sacrement que les époux sont invités, une vie quotidienne qui témoigne de l'amour de Dieu et annonce son Royaume de justice et de paix.

Un cadeau qui souligne la dimension ecclésiale.

La communauté chrétienne est aussi invitée, par le rituel, à offrir aux époux un cadeau. Il leur rappellera leur engagement et l'amour gratuit de Dieu ; il leur rappellera la nécessité de trouver une nourriture spirituelle à leur amour. Ce cadeau souhaite répondre à un double enjeu : impliquer la communauté chrétienne, souvent absente ou peu représentée, qui manifeste ainsi son intérêt pour les époux ; renforcer l'idée que le mariage n'est pas un état spirituel définitivement acquis, mais qu'il est un chemin de vie et donc qu'il a besoin d'être soutenu par une vie spirituelle nourrie.

Pour que ce signe puisse prendre toute son ampleur, il conviendrait que ce soit un membre de l'équipe d'animation paroissiale qui vienne remettre le cadeau, au nom de la communauté. Complétant ainsi la bénédiction qui ouvrait au témoignage quotidien, l'objet remis en cadeau invite à une vie spirituelle du couple.

La signature des registres : un geste qui engage

La signature des registres vient clore la célébration. Elle formalise, par un écrit, non seulement l'échange des consentements, mais tout ce à quoi la célébration engage. Manière de préciser que la signature apposée sur les registres de catholicité n'a pas la même portée que celle qui avait été apposée sur les registres municipaux. Dans la préparation, il sera toujours intéressant de faire remarquer que la signature n'est pas d'abord faite pour le plaisir de la pose devant les photographes, mais qu'elle porte une autre dimension : celle du « oui » à la grâce de Dieu.

Le rituel recommande que la signature n'ait pas lieu sur l'autel. La recommandation n'est pas fortuite. L'autel que l'on salue en arrivant, qui sert à la célébration du plus grand des mystères de la foi, ne peut être assimilé à une simple table, comme à la mairie. À banaliser les lieux de la présence du Christ, c'est sa présence mystérieuse qu'on finit par voiler. Un pupitre adapté servira parfaitement pour les signatures et l'autel gardera sa dimension symbolique. ■